



Olivier Le Deuff

La documentation dans le numérique

Presses de l'enssib

Conclusion. Une évolution à penser et à construire

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.2463

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Villeurbanne

Année d'édition : 2014

Date de mise en ligne : 14 décembre 2018

Collection : Papiers

EAN électronique : 9782375460016



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2014

Référence électronique

LE DEUFF, Olivier. *Conclusion. Une évolution à penser et à construire* In : *La documentation dans le numérique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014 (généré le 08 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/2463>>. ISBN : 9782375460016. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.2463>.

Ce document a été généré automatiquement le 8 novembre 2023.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Conclusion. Une évolution à penser et à construire

- 1 Dans un contexte en mutation quasi permanente, mais où la documentation continue de jouer un rôle important, penser l'avenir de la profession est déjà une bonne attitude, car il s'agit de penser un futur qui ne soit pas la chronique d'une disparition annoncée. Les enjeux documentaires sont bien là. Tandis qu'on considère souvent que tout est en accès libre, on s'aperçoit qu'en fait de nombreux documents et données tardent à être réellement accessibles. L'affaire *Wikileaks* étant l'un des symboles de cette ténébreuse affaire documentaire à l'heure où la transparence semble de mise, des documents confidentiels finissent par nous parvenir alors que ceux qui voulaient les tenir secrets étaient nombreux. Cette question du document caché ou secret avait déjà intéressé Suzanne Briet en 1951. Elle partageait les craintes d'Einstein quant au contrôle militaire sur la production d'articles scientifiques, et concluait de façon lapidaire :

« La documentation secrète est une injure faite à la documentation. »¹

- 2 Difficile de dire si Suzanne Briet aurait approuvé les méthodes de Julian Assange, mais elle aurait sans aucun doute approuvé ceux qui ont tenté de donner un sens à cette somme de documents remarquables et d'en faciliter l'accès en lecture et en compréhension. On songe notamment au travail réalisé par le journal innovant *Owni* pour rendre les documents de l'affaire plus lisibles dans une interface plus conviviale et organisée².
- 3 L'absence de documentation entraîne toujours des aspects qui sont proches du délire ou de l'imagination conspirationniste, magistralement décrite dans le roman d'Umberto Eco, *Le pendule de Foucault* :

« La reconstitution nous prit des jours et des jours ; nous interrompions nos travaux pour nous confier la dernière connexion ; nous lisions tout ce qui nous tombait sous la main, encyclopédies, journaux, bandes dessinées, catalogues de maison d'édition, en diagonale, à la recherche de courts-circuits possibles ; nous nous arrêtions pour fouiller les éventaires des bouquinistes ; nous flairions les kiosques ; nous puisions à pleines mains dans les manuscrits de nos diaboliques ; nous nous précipitions au bureau, triomphants, en jetant sur la table la dernière trouvaille. »³

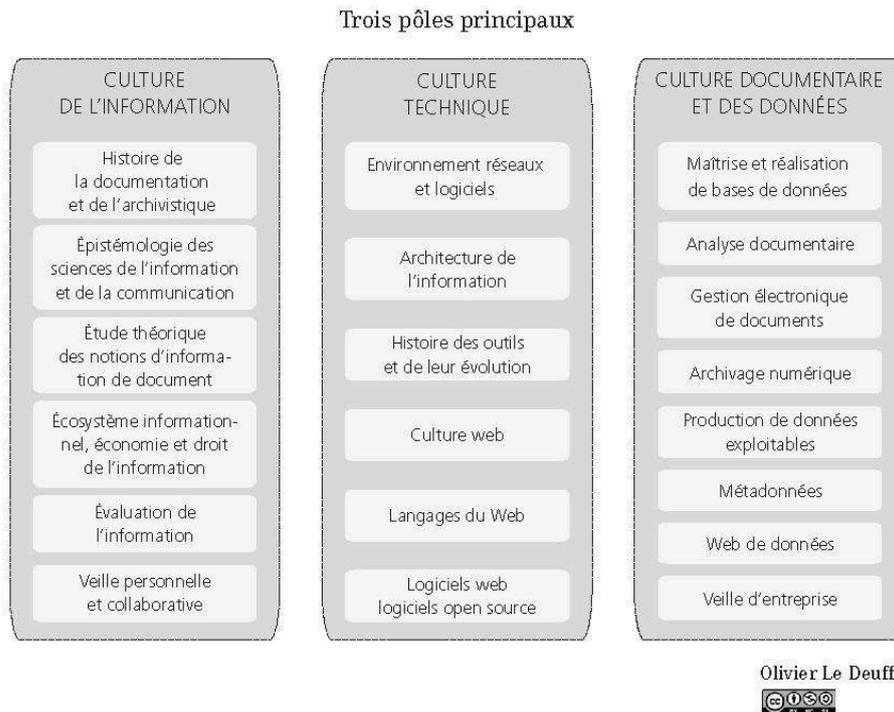
- 4 Umberto Eco met en évidence que certaines pratiques semblent reposer sur des compétences documentaires. Or, en fait elles n'ont que l'apparence de la rigueur et le

sens porté à la recherche documentaire et au traitement des documents est celui d'un hasard et d'une signification déjà construite. L'exigence de vérité rappelée par Otlet est menacée à différentes étapes de la circulation des documents et de l'information.

- 5 Les enjeux sont d'importance pour les professionnels de l'information et de la documentation. Il y a surtout beaucoup d'atouts à développer à condition de ne pas demeurer sur une vision figée des professions. Paul Otlet n'a jamais envisagé une documentation figée et encore moins centrée sur des dispositifs analogiques ou purement textuels.
- 6 L'image de la « documentaliste » n'est pas toujours positive. Des représentations du métier perdurent encore et semblent nuire au développement de la profession. Par conséquent, certains professent stratégiquement de faire disparaître les mots documentation et documentaliste des cadres d'emploi et des formations.
- 7 Faut-il céder à des injonctions purement stratégiques, pour ne pas dire publicitaires, pour tenter d'attirer en ne laissant que les termes d'information et de numérique ?
- 8 Cet ouvrage avait pour but de donner plus d'arguments pour montrer l'intérêt de préserver les concepts de document, de documentation et de documentaliste, que ce soit au niveau professionnel, scientifique ou pédagogique.
- 9 Le terrain d'action ne cesse en fait de s'étendre, alors que le concept d'information devient trop polysémique et peu satisfaisant. C'est justement cette polysémie dont le professionnel doit être expert, sachant manier adéquatement documents, ressources, données et informations, sans considérer que tous les éléments numérisés sont équivalents.

Des formations à revoir et à développer de façon plus cohérente

- 10 Incontestablement, la formation aux métiers de la documentation doit évoluer. La somme des compétences ne cessant d'augmenter, il devient difficile de former d'excellents professionnels en peu de temps. L'idéal étant une formation allant jusqu'au niveau du Master 2, notamment pour disposer de managers de l'information capables d'appréhender différentes réalités. On ne peut que déplorer le manque de formation cohérente et disponible sur l'ensemble des territoires francophones. L'École des bibliothèques et sciences de l'information (Ebsi) de l'université de Montréal est l'un des meilleurs exemples à suivre en matière de cursus complet et de qualité. Les métiers de la documentation, des bibliothèques, de l'archivage et de la veille recouvrent des réalités différentes, mais au cours des carrières, les missions varient aussi beaucoup, d'autant que les carrières sont de plus en plus longues.
- 11 Les formations devraient s'opérer autour de trois axes principaux :
 - culture de l'information ;
 - culture technique ;
 - culture documentaire et des données.



- 12 On constate tout de suite que les trois pôles ne sont pas fermés et qu'ils doivent être pensés de façon transversale. Tout ce qui relève des méthodes et des stratégies de gestion de projets facilite cette transversalité. Ces trois pôles de compétences confirment surtout que les métiers de la documentation ne sont pas pleinement ceux d'une culture littéraire traditionnelle. Au contraire, ils sont de plus en plus basés sur de doubles cultures, autant lettrés que numériques, autant littéraires qu'informatiques. L'importance des capacités d'analyse demeure malgré l'évolution des supports et des données.
- 13 Nos professions deviennent de plus en plus exigeantes, mais c'est aussi ce qui les rend passionnantes et ouvre de nombreuses perspectives d'avenir. La piste des humanités numériques constitue ainsi une voie importante à ne pas négliger pour les professionnels de l'information et de la documentation.

Humanités numériques : nouvel enjeu documentaire

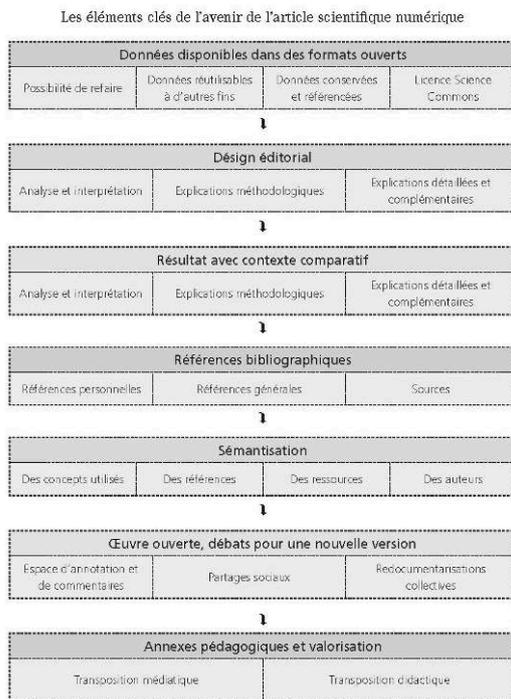
- 14 Les humanités numériques (*digital humanities*, DH) constituent une tendance importante au niveau universitaire, aussi bien sur le plan de la recherche que sur le plan pédagogique. Ce territoire devrait petit à petit s'étendre à d'autres domaines. Les humanités numériques concernent en particulier les possibilités d'intégration des potentialités du numérique pour traiter notamment des corpus dans le domaine des sciences humaines et sociales. Des questions d'essence documentaire sont clairement posées, car l'objectif des DH est aussi d'envisager de nouveaux moyens pour produire des données, d'assurer leur échange, leur valorisation et leur conservation. Il s'agit aussi de développer de nouveaux dispositifs scientifiques.
- 15 Un nouveau régime documentaire se construit et se prépare :

- 16 « La “raison documentaire” s’inscrivait encore dans une logique de dépassement du support-livre et de la diversification des supports contenue dans l’idée générale de “document”. L’ère numérique dans laquelle nous sommes entrés ne modifie pas seulement les supports en les unifiant, ne change pas seulement nos outils de travail en les informatisant, elle nous impose de nouvelles formes de connaissance, de nouveaux modes de penser et de diviser le travail intellectuel. Le livre et le document sont désormais numériques mais, surtout, ils sont décomposés dans de nouvelles unités : les données et l’information, les métadonnées et les bases de données. Les enjeux du développement des humanités digitales ne se réduisent donc pas à préparer ou accompagner les chercheurs à l’usage des instruments informatiques et des documents numériques, ni à valoriser des analyses particulières, ils résident aussi dans la capacité des humanités à comprendre les transformations majeures qui nous entraînent irréversiblement dans un nouveau régime documentaire. »⁴
- 17 C’est donc dans ce régime documentaire qu’il faut inscrire les formations et envisager les nouveaux métiers associés. On a beaucoup évoqué l’importance du document. Il importe aussi, comme le recommande Bertrand Müller, de ne négliger aucune granularité. Les professionnels vont devoir travailler sur des unités de plus en plus petites, des données dont l’intérêt sera d’être interopérables et interprétables correctement. Ce travail de l’infiniment petit documentaire devient essentiel et requiert des expertises documentaires pour assurer de la curation et de la vérification de cohérence de données, ainsi que leur bon placement dans les différents types de bases de données produites. Sans ce travail précieux et rigoureux au niveau des unités de base, il sera impossible de produire les travaux dans l’infiniment grand que sont les *big data*. En effet, l’étude de grands corpus ne produit de bons résultats que si un travail de qualité a été réalisé au moment de la numérisation et de la production de métadonnées. Il est en effet difficile de produire des analyses et des études rigoureuses quand les données sont faussées, mal agencées ou tout simplement quand le texte est mal numérisé, voire pas du tout découpé ou séquencé.
- 18 L’historien Paul Bertrand, très au fait de ces questions, rappelait à juste titre que le monde des bibliothèques était concerné par ces questions et qu’une forte expertise y était constatée. Il évoquait en revanche le risque, lié à la pression de l’immédiateté, que les corpus ne soient que de très médiocre qualité :
- « [...] beaucoup de bibliothèques, surtout à des niveaux locaux, car je ne parle pas de machines de guerre comme la BnF, subissent une pression qui vient de leur tutelle, par les collectivités elles-mêmes, pour que les collections soient publiées de manière très rapide, très frustrée, éventuellement dans des formats qui sont comparables à ceux dont je parlais tout à l’heure, avec des métadonnées frustrées également : le Dublin Core du bas du tableau. Quand certaines bibliothèques ou dépôts d’archives ne disent pas tout simplement : “une partie seulement est visible sur le Web, et pour le reste venez chez nous pour avoir accès à tout”. Donc, une sorte de libre accès à deux vitesses qui se trouve malheureusement être une constante, et qui est non pas commandé par les bibliothèques elles-mêmes ou les archives mais par les collectivités. Il y a donc un problème entre une demande d’un côté et, d’autre part, une capacité de production, des règles, un règlement, une organisation, qui eux se trouvent en porte-à-faux. »⁵
- 19 La qualité prend du temps et l’automatisation ne peut être un remède universel. De nouveaux enjeux dans la répartition des responsabilités et du partage du travail vont donc apparaître. En outre, il ne faut pas oublier les enjeux des investissements nécessaires pour disposer de données documentaires de qualité. C’est ici que les

professionnels de l'information et de la documentation seront amenés à se positionner pour démontrer leur utilité.

- 20 Le travail étroit entre production scientifique et ingénierie documentaire va continuer à croître, dans la mesure où les formes anciennes de productions comme les articles et les monographies vont amorcer peu à peu un tournant. Évidemment, cela suppose une nouvelle ingénierie documentaire, mais également de nouvelles logiques éditoriales. Derrière, il s'agit de repenser une nouvelle logique économique des publications et des expertises associées. L'article dans sa forme classique et traditionnelle a vécu. Il est dorénavant insuffisant et suit des logiques anciennes qui sont celles du circuit du livre ou des revues. L'article papier est donc totalement déconnecté des perspectives offertes par le numérique. Mais les productions numériques sont donc encore loin des exigences qu'on pourrait espérer à l'avenir.
- 21 Olivier Ertzscheid avait tracé la perspective de l'article sous la forme d'une API ouverte⁶. C'est en effet l'une des pistes les plus séduisantes que d'imaginer un article ouvert à différents types de lecture et d'analyse.
- 22 C'est aussi une belle occasion de repositionner le successeur de l'article autour de plusieurs axes, autour d'une hiérarchie des actions visées (scientifiques, sociales et pédagogiques). Les humanités numériques doivent saisir l'opportunité non seulement de mieux comprendre le monde, mais également de le changer.
- 23 Autre point, la production scientifique qui ne cesse de croître doit désormais clairement se positionner dans la lignée de l'héritage documentaire pour s'inscrire dans un espace de biens communs des savoirs et de la science. Plus simplement, il s'agit d'imaginer :
 - une science ouverte pour les pairs ;
 - une science ouverte sur le monde ;
 - une science ouverte pour la transmission.
- 24 Nous avons tracé sur le schéma ci-dessous quelques perspectives possibles pour l'évolution de la production scientifique.

Les éléments clés de l'avenir de l'article scientifique numérique



Olivier Le Deuff, *Humanit.*, 2012. 

- 25 Il reste beaucoup de travail, et cela suppose autant un nouveau design éditorial qu'une nouvelle économie et la nécessité de former à de nouvelles expertises.

Biens communs

- 26 Les nouvelles productions scientifiques vont devoir s'inscrire dans des stratégies collectives et contributives, notamment pour développer les biens communs et les savoirs à disposition du plus grand nombre. Les biens communs ne concernent pas que les éléments informationnels, car les éléments naturels sont aussi considérés comme des biens communs. Toutefois, dans le cadre qui nous intéresse ici, il s'agit avant tout de « biens communs qui peuvent être créés, échangés et manipulés sous forme d'information, et dont les outils de création et le traitement sont souvent eux-mêmes informationnels (logiciels). Il peut s'agir de données, de connaissances, de créations dans tous les médias, d'idées, de logiciels. Les biens communs informationnels sont des biens publics parfaits au sens économique, contrairement aux biens communs physiques, qui gardent toujours une part de rivalité ou d'excluabilité. »⁷
- 27 Silvère Mercier⁸ plaide pour que le secteur de l'information-documentation se place majoritairement sous ce régime de la connaissance. Le but est de parvenir à une meilleure circulation, une meilleure pérennité et une meilleure utilisation d'éléments informationnels. Il ne s'agit pas de considérer que tout doit être gratuit, mais il est important de veiller à ce que de nombreux biens le soient notamment pour accéder à la connaissance. La philosophie est aussi proche des logiciels libres, c'est-à-dire qu'on va chercher à laisser la ressource informationnelle sous un régime libre afin qu'elle ne subisse pas des appropriations illégales. Par contre, tous les services associés peuvent être valorisés et placés sur le secteur marchand. Justement, l'intérêt de disposer de

biens communs facilite également la possibilité d'innover sans devoir payer des droits de péage consécutifs à des appropriations abusives, ce que Silvère Mercier qualifie d'enclosures informationnelles⁹. Les enclosures provoquent des limitations dans les usages et entravent la circulation de l'information et la possibilité de développer de nouvelles pratiques, de se former et d'innover.

- 28 On comprend que la documentation a intérêt à envisager ces nouvelles évolutions et potentialités. Il est donc crucial pour les professionnels de la documentation de se positionner sur ces questions éthiques, politiques et économiques. Un enjeu professionnel et associatif à ne pas négliger quand de grands acteurs industriels privilégient des stratégies de captation des consommateurs et des logiques propriétaires contraignantes. On songe bien évidemment à des sociétés comme Apple, mais d'autres acteurs moins connus restent dans cette logique privative et dans cette volonté de contrôle. Internet et les territoires du numérique sont sous cette menace de la censure, de la restriction, mais aussi d'un contrôle par certains acteurs industriels. Hervé Le Crosnier rappelait l'importance de préserver Internet :

« Préserver cette infrastructure est une bataille quotidienne. [...] Les idées circulent très vite, nul ne peut se prévaloir d'elles, et ce n'est pas par "copie" ni parce qu'ils ont consulté un brevet qu'un développeur, qu'un concepteur d'application Internet, qu'un ergonomiste... construisent un nouveau service. C'est parce l'idée était là, rendue possible par les investissements antérieurs dans l'infrastructure commune et par le partage (coopétition) des connaissances. Qui peut être le garant d'une telle architecture coopérative ? Existe-t-il des outils juridiques, politiques, collectifs pour maintenir et développer un bien commun de cette ampleur ? Comment faire accepter aux marchands envieux la nécessité de maintenir le réseau global, interconnecté, interopérable, de le faire exister comme un bien commun, utile tant pour les autres entreprises que pour les usagers et les développeurs ? Surtout quand ces marchands arrivent en maîtres, en venant d'autres expériences et d'autres cadres de pensée ? Les secteurs des télécommunications et des médias, qui se précipitent aujourd'hui sur l'Internet, ont-ils la capacité à préserver ce commun, alors même que leur richesse antérieure est basée sur l'accaparement des infrastructures (par répartition des fréquences, en augmentant les conditions d'entrées dans ces métiers) ? Les États, qui visent de plus en plus à servir de base arrière aux entreprises de leur pays plutôt qu'à maintenir leur rôle de préservation de l'équilibre social et d'élargissement à tous des bénéfices et des promesses des développements techniques, sont-ils de même aptes à protéger ces communs, ce nouveau "domaine public ?" »¹⁰.

Un sens à donner

- 29 La documentation conserve une position intéressante, à la fois en tant que science (associée à la science de l'information, à la communication et également aux sciences de l'éducation et de l'administration), mais également en tant que domaine professionnel et vaste territoire de pratiques d'usagers.
- 30 Cette position en fait une discipline et une technique du sens. Un sens à donner et à comprendre, mais aussi un sens à construire.
- 31 Nous sommes sans doute face à une histoire à écrire de manière « poétique » en s'inspirant des propos de René Char : « *le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres* », afin de faire fructifier l'héritage documentaire pour mieux imaginer le futur.

- 32 L'héritage documentaire requiert une capacité à comprendre et à interpréter une multitude de supports pour envisager leur conservation, sous peine de déperdition liée aux risques d'obsolescence technologique. Un risque de rupture générationnelle entre différents mondes et différentes manières de voir est à craindre, un peu à l'instar du roman *La fin des temps* d'Haruki Murakami, qui décrit un monde coupé en deux, avec un passé de plus en plus inaccessible. Dans le roman japonais, seul celui qui est capable de déchiffrer les mémoires contenues dans les crânes des licornes est à même de comprendre le sens caché des choses et de relier les deux mondes.
- 33 La même question se pose pour les professionnels de l'information, de la documentation, des bibliothèques et de l'archive : la capacité à conférer du sens et de la cohérence parmi la diversité documentaire et dans les gros entrepôts de données. On retrouve alors le sens de l'archive, tel que défini par Michel Foucault :
- « Mais l'archive, c'est aussi ce qui fait que toutes les choses dites ne s'amassent pas indéfiniment dans une multitude amorphe, ne s'inscrivent pas non plus dans une linéarité sans rupture, et ne disparaissent pas au seul hasard d'accidents externes, mais qu'elles se groupent en figures distinctes, se composent les unes avec les autres selon des rapports multiples, se maintiennent ou s'estompent selon des régularités spécifiques »¹¹
- 34 Les discours optimistes et technophiles prétendaient que le numérique nous apporterait un accès facilité à la connaissance. Or, c'est bien plus complexe. La littératie en tant que compétence de lecture élargie à tous types d'environnements et de supports devient une translittératie, qui peut être mobilisée sur cette diversité d'objets comme les smartphones, les liseuses et les ordinateurs.
- 35 Pour les professionnels de l'information et de la documentation, il s'agit désormais tout autant d'une littératie que d'une numératie. En effet, culture littéraire et culture numérique vont de pair. Les enjeux de formation sont donc à prendre en compte autour de cette perspective.
- 36 Nous avons un besoin sans cesse croissant de savants : « savant » au sens de celui qui sait lire et écrire parmi cette diversité médiatique convergente. Nous avons cherché à travers cet ouvrage à nous placer dans un héritage documentaire, ainsi que dans la lignée des Lumières afin d'esquisser des perspectives nouvelles pour la documentation et les professionnels du domaine. C'est aussi un espoir à construire et nous espérons que nous pourrions le partager avec nos lecteurs.
- 37 Les enjeux sont importants, les défis qui nous attendent sont grands, mais passionnants. Une chose est sûre : nous avons de plus en plus besoin de lecteurs de crânes de licorne.
-

NOTES

1. Suzanne Briet, *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris, Éditions documentaires industrielles et techniques, 1951. [En ligne] <<http://martinetl.free.fr/suzannebriet/questcequeladocumentation/briet.pdf>>.

2. Ownileaks. < <http://wikileaks.owni.fr/> >.
3. Umberto Eco, *Le pendule de Foucault*, Paris, Livre de Poche, 1992, p. 471.
4. Bertrand Müller, « Documentation et sciences sociales : des musées laboratoires aux humanités digitales », in *Ina Expert, les e-dossiers de l'audiovisuel*, juin 2012. [En ligne] : < <http://www.ina-sup.com/node/2835> >.
5. Paul Bertrand, *Les digital humanities sont-elles solubles dans le Steampunk ? Conférence inaugurale du Thatcamp Paris 2012*. [En ligne] : < <http://books.openedition.org/editionsmsh/327?lang=en> >.
6. Olivier Ertzscheid, « L'article du futur sera une API », *Affordance.info*. Billet du 26 juin 2011. [En ligne] : < http://affordance.typepad.com//mon_weblog/2011/06/larticle-du-futur-sera-une-api.html >.
7. Biens communs informationnels, 22 mars 2006, in P2P fondation. [En ligne] : < http://p2pfoundation.net/Bien_Communs_Informationnels >. Voir aussi le manifeste de SavoirsCom1. 1^{er} septembre 2012, *Savoirscom1.info*. [En ligne] : < http://www.savoirscom1.info/manifeste-savoirscom1/?doing_wp_cron=1355654637.1771109104156494140625 >.
8. Silvère Mercier, « Pour un secteur de l'Information-documentation sous le signe des biens communs de la connaissance », *Bibliobsession*. Billet du 5 avril 2012. [En ligne] : < <http://www.bibliobsession.net/2012/04/05/pour-un-secteur-de-linformation-documentation-sous-le-signe-des-biens-communs-de-la-connaissance/> >.
9. Silvère Mercier, « Identifier les enclosures informationnelles pour favoriser les apprentissages en réseau », *Bibliobsession*. Billet du 9 mai 2012. [En ligne] : < http://www.bibliobsession.net/2012/05/09/identifier-les-enclosures-informationnelles-pour-favoriser-les-apprentissages-en-reseau/?doing_wp_cron=1355656839.925009012222900390625 >.
10. Hervé Le Crosnier, *Construire le libre-accès à la connaissance*, Intervention lors du colloque *Entre public et privé : les biens communs dans la société de l'information*, le 20 octobre 2005. université de Lyon 2. [En ligne] : < <http://conferences.univ-lyon2.fr/index.php/avenir/BiensCommuns/paper/view/1/1> >.
11. Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 170.